



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1455

Signature d'un avenant à la convention portant cession de droits et acceptation de don entre la Ville de Lyon et Mme Guillemette FRANCILE-CALAFERTE et modalités de gestion du fonds.

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1455 - SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION PORTANT CESSION DE DROITS ET ACCEPTATION DE DON ENTRE LA VILLE DE LYON ET MME GUILLEMETTE FRANCILE-CALAFERTE ET MODALITES DE GESTION DU FONDS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 96/22 du 29 avril 1996, la Ville de Lyon a accepté le don à la Bibliothèque Municipale de Lyon (BML) des manuscrits de M. Louis Calaferte, écrivain, par sa veuve, Mme Guillemette Francile-Calaferte.

Ce don a fait l'objet d'une convention en date du 11 juin 1996 entre la Ville de Lyon-Bibliothèque Municipale et Mme Guillemette Francile-Calaferte.

2 avenants sont venus compléter le don initial :

- n° 1 = 7 avril 2000 ;
- n° 2 = 27 octobre 2003.

Il est proposé un nouvel avenant à cette convention visant à accepter le don de nouveaux documents selon l'inventaire joint.

En outre, les modalités de gestion de ce don sont modifiées en ce sens que la consultation directe des manuscrits est désormais soumise à l'approbation de l'Association S.C.A.R.A.B.E.E., Les amis de Louis Calaferte, selon la volonté formelle de Mme Francile-Calaferte.

Vu la délibération n° 96/22 en date du 29 avril 1996 ;

Vu la convention signée le 11 juin 1996 et ses avenants n°<sup>os</sup> 1 et 2 ;

Vu ledit avenant n° 3 ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1- L'avenant n° 3 à la convention portant cession de droits et acceptation de don entre la Ville de Lyon et Mme Guillemette Francile-Calaferte et les modalités de gestion du fonds est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit avenant et tous autres documents afférents.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN